



PROJET PEDAGOGIQUE ÉCOLE DE MUSIQUE DIHUN 2023-2026

Association Dihun
Maison des associations
BP 27
29720 Plonéour-Lanvern
Tél : 02 98 87 68 41, Mail : contact@dihun.fr, Site : www.dihun.fr



Sommaire

Préambule

Les objectifs

- 1) La mission éducative
 - a) L'éveil
 - b) Les cours d'instrument
 - c) Les ateliers d'ensemble
 - d) Les pratiques vocales
 - e) La formation musicale
 - f) Le parcours global
 - g) Les pratiques et enseignements des musiques traditionnelles

- 2) La démocratisation de l'accès à la musique
 - a) Les stages vacances
 - b) Les interventions en milieu scolaire
 - c) L'orchestre à l'école
 - d) L'application de la modulation tarifaire

- 3) Le rôle culturel et artistique

- 4) Axes de développement vers les publics cibles du territoire

Annexes

- 1) Carte du territoire
- 2) Modulation tarifaire
- 3) Tableau d'acquisition de compétences

Préambule

L'école de musique associative Dihun, créée en 1991 sur le Haut-Pays Bigouden, intervenant sur un territoire étendu et rural comprenant dix communes, mais aussi depuis quelques années sur des communes du Pays Bigouden Sud (Le Guilvinec, Penmarc'h, Treffiagat), est une structure d'éducation populaire. Elle a comme objectif d'ouvrir l'enseignement de la musique à une large population, par la proximité des cours proposés et par des tarifs abordables. Les valeurs de l'association sont définies dans le projet associatif de 2010 autour de la solidarité, l'ouverture à l'autre et l'engagement collectif, à travers l'accès à la culture pour le plus grand nombre, notamment aux plus jeunes, aux personnes en situation de handicap et aux personnes en situation précaire. Cet accès à la culture s'effectue à travers une offre diversifiée, un développement de l'apprentissage de la vie collective et un encouragement à l'engagement associatif.

L'association propose également d'autres disciplines artistiques, tels que les arts plastiques, le cirque, la broderie bigoudène, les marionnettes ou les danses bretonnes.

Ce projet pédagogique est construit par l'équipe enseignante, validée par la directrice, la présidente puis par le conseil d'administration composé de cinq élus adhérents de l'association, trois élus communautaires, un élu de Plonéour-Lanvern, un délégué du personnel et trois membres consultants (directrice, coordinateur de l'école de musique, programmateur).

Les objectifs

- Favoriser la découverte et l'apprentissage de la musique à destination du plus grand nombre dans un souci constant de démocratisation de la culture musicale
- Promouvoir la diffusion de la musique et l'animation culturelle du territoire
- Renforcer l'enseignement de proximité en poursuivant la proposition de cours de musique sur un maximum de communes du territoire
- Former au mieux les élèves en généralisant la formation musicale dans le parcours global des élèves

Ces objectifs sont définis autour de quatre missions principales.

Association Dihun
Maison des associations
BP 27
29720 Plonéour-Lanvern

Tél : 02 98 87 68 41, Mail : contact@dihun.fr, Site : www.dihun.fr



1) La mission éducative

L'école de musique se donne pour objectif de faire découvrir à l'élève, au-delà de sa motivation première, en quoi la pratique musicale lui permet d'assumer son identité culturelle, de se situer face aux propositions de pratiques qui lui sont faites, et de développer son autonomie.

Le projet doit amener les élèves à valoriser leurs compétences et leur progression. Les enseignants veilleront à accompagner leurs élèves vers leur autonomie, leur permettant de rejoindre dès que possible un ensemble de pratiques amateurs.

Le cursus de l'élève est ainsi défini :

a) L'éveil

Cet atelier est proposé aux enfants de 4 à 7 ans durant 45 minutes, avec une possibilité de découpage des séances en tranches d'âge (4-5 ans, 6-7 ans) ; il a comme objectif de se développer sur l'ensemble des communes du territoire.

Les élèves apprennent :

- A poser leur voix et articuler les paroles lorsqu'ils chantent
- A découvrir les instruments et leurs familles
- A inventer des rythmes et des mélodies
- Les notions de vitesse, d'intensité et de hauteur
- La manipulation de percussions
- Le nom des notes, et pour les plus grands leur place sur une portée en clé de sol
- Des petits gestes de direction

Au cours de l'année, des grands élèves viennent présenter leur instrument aux enfants de l'éveil, permettant à ceux-ci de s'orienter lorsqu'ils sont en âge de choisir une discipline.

b) Les cours d'instrument

L'école de musique dispose d'enseignement de plusieurs instruments des 3 catégories :

- Cordes : alto, basse, guitare, harpe, harpe celtique, violon
- Percussions : batterie, clavier, percussions du monde, piano
- Vents : accordéon chromatique, accordéon diatonique, biniou, bombarde, clarinette, flûte à bec, flûte irlandaise, flûte traversière, hautbois traditionnel, saxophone

Les cours durent 30 minutes en individuel, 45 minutes à 2 et 3. Pour connaître le niveau des élèves, les enseignants se basent sur un tableau de connaissances et compétences attendues à la fin de chaque année, tableau rempli par l'équipe pédagogique (cf annexes). Les évaluations se déroulent en continu, avec en point d'orgue les auditions de fin d'année.

c) Les ateliers d'ensembles

Vitrines de l'école de musique, ils sont proposés à tous, en direction des élèves de Dihun mais également aux autres. Ces ateliers s'adressent à des élèves avec une pratique minimum de trois ans, les enseignants adaptant les parties instrumentales en fonction.

Association Dihun
Maison des associations
BP 27
29720 Plonéour-Lanvern

Tél : 02 98 87 68 41, Mail : contact@dihun.fr, Site : www.dihun.fr



d) Les pratiques vocales

Ces ateliers s'organisent en deux modules :

- La chorale, avec un répertoire à plusieurs voix et des esthétiques différentes
- Le coaching vocal, où les élèves viennent avec leur répertoire, et s'initient aux musiques amplifiées.

e) La formation musicale

Tout comme les ateliers vocaux, elle est d'abord à destination des élèves de l'école de musique, en plus de leur cours d'instrument. Ce cours, après une réflexion de l'ensemble des enseignants, est proposé à partir de la rentrée de septembre 2023 sous forme de quatre ateliers durant quatre mercredis de l'année, en remplacement du cours d'instrument, et réparti comme ceci :

- Un atelier théorique, avec notamment des bases de lecture de notes
 - Un atelier rythmique, proposant entre autre des percussions corporelles
 - Un atelier mélodique dans lequel les élèves vont être amenés à découvrir et inventer
 - Un atelier harmonique pour comprendre la construction et l'enchaînements d'accords
- Ces quatre ateliers se complètent car ils sont construits à partir d'un morceau commun, et les élèves tournent chacun leur tour sur les quatre périodes.

f) Le parcours global

Il est proposé aux élèves des trois premières années sous la forme suivante :

- Un cours d'instrument en collectif
 - De la formation musicale
 - De la chorale
 - Une invitation à un spectacle de la programmation Dihun, spectacle choisi par l'enseignant
- Ce parcours est une formation complète pour les élèves, puisqu'il comprend la pratique instrumentale, la théorie et la culture.

Le but de tous ces enseignements est de développer l'autonomie de l'élève de manière à ce qu'il puisse intégrer un ensemble amateur au bout de quelques années.

g) Les pratiques et enseignements des musiques traditionnelles

Les ateliers de musiques traditionnelles sont à l'origine de l'existence de Dihun et ont permis à l'association de fonctionner avant l'intégration d'autres instruments.

Sont proposés les enseignements de la bombarde, du biniou, du hautbois traditionnel ou de l'accordéon diatonique.

Plusieurs particularités concernant ces pratiques :

- On est sûr de la transmission orale, donc avec un travail basé sur l'écoute
- Les cours peuvent mélanger enfants et adultes
- La formation est totalement individualisée

Association Dihun
Maison des associations
BP 27
29720 Plonéour-Lanvern

Tél : 02 98 87 68 41, Mail : contact@dihun.fr, Site : www.dihun.fr



- L'enseignant met en place le système d'auto évaluation de l'élève, pour que celui-ci se rende compte de sa progression
- Pour progresser davantage et prendre confiance en lui, l'élève est amené à effectuer dans l'année plusieurs prestations publiques.

Le fonctionnement est différent par rapport aux instruments à l'enseignement plus classique.

Par leur présence publique fréquente, en lien avec différents partenaires dont le tissu associatif, ces pratiques ont un impact considérable au niveau de la représentation locale.

2) La démocratisation de l'accès à la musique

Comme nous l'avons vu plus haut, l'école de musique possède de nombreux ateliers et instruments : plus d'une quinzaine, 3 ateliers d'ensembles d'esthétiques différentes (Musiques Actuelles, Pop, Rock celtique, ...), des chorales, de l'éveil musical pour les plus jeunes, ... mais d'autres actions permettant la démocratisation sont également mis en place :

a) Les stages vacances : se déroulant durant la première semaine des vacances d'octobre, d'hiver et de printemps, ils sont l'occasion pour les enfants d'essayer deux instruments mis à disposition par l'école de musique pendant 3 après-midis, permettant de faire un choix de poursuivre ou non.

b) Les interventions en milieu scolaire : les interventions du dumiste se font à tour de rôle dans 12 écoles du Haut-Pays Bigouden et certaines du Pays Bigouden Sud. A cette occasion, les enfants de la Petite Section au CM2 participent à un projet construit entre les enseignants et l'intervenant, au cours duquel ils sont amenés à manipuler des instruments, chanter ou encore découvrir quelques notions de musique (sur la vitesse, le volume, ...) avec une finalité différente selon les projets : enregistrement, tableau récapitulatif, spectacle, dont certaines écoles à la salle Avel Dro, salle de spectacle du territoire.

c) L'orchestre à l'école : construit depuis un an, il entre en vigueur à la rentrée de septembre 2023 avec une classe suivie pendant trois ans. Durant ces trois années, chaque élève de la classe va bénéficier d'un apprentissage d'un instrument une heure et demie par semaine avec un cours d'instrument en collectif et une répétition en tutti. Cette action, destinée à être renouvelée sur d'autres écoles a pour objectif de permettre à des enfants de pratiquer un instrument gratuitement, avec la possibilité d'intégrer par la suite l'école de musique.

Les élèves vont avoir l'occasion de se produire une fois par an minimum pour rendre compte de leur progression, lors de la fête de l'école ou lors des auditions de Dihun en fête.

d) L'application de la modulation tarifaire : Dihun applique la modulation tarifaire (voir annexes).

Association Dihun
Maison des associations
BP 27
29720 Plonéour-Lanvern

Tél : 02 98 87 68 41, Mail : contact@dihun.fr, Site : www.dihun.fr



3) Le rôle culturel et artistique

Dihun a pour mission de monter des projets avec des partenaires locaux:

- Les médiathèques et le service Jeunesse de la CCHPB pour le projet « contes en musique » avec les élèves de l'éveil musical : en concertation avec les médiathèques et le service jeunesse du territoire, qui accueille chaque année un jeune d'un pays étranger, un conte traditionnel de ce pays est proposé, réécrit, mis en musique par les enseignants concernés, mis en décors par les enfants du centre de loisirs et donné en public à l'occasion de Dihun en fête en juin
- Les interventions en EHPAD : jouant un rôle de stimulation cognitive avec la manipulation de petites percussions adaptées à la motricité de chacun, jouant à accompagner l'animateur Dihun autour de la vitesse, de l'intensité, Ces séances durent une heure, une fois par mois, sur les communes de Plonéour-Lanvern, Pouldreuzic et Penmarc'h, et sont l'occasion d'échanges entre l'animateur Dihun, l'équipe de l'EHPAD et les résidents autour de la musique (sur leur pratique passée ou présente ou sur l'écoute), l'objectif étant de créer un moment convivial. Une fois par an, un deuxième animateur vient seconder le premier pour un temps d'animation musicale
- Les interventions petite enfance : elles durent une demi-heure chacune durant lesquelles l'intervenant propose aux tout petits et à leurs assistantes maternelles des temps de comptines, de motricité et de manipulation de petits instruments. Chaque année, en mars et avril, les semaines de la petite enfance sont l'occasion pour les parents d'assister aux activités de leur enfant durant les séances, et à l'intervenant de proposer des chants et des comptines que les parents pourront refaire à la maison.
- Les animations du territoire : Dihun étant une structure référencée sur le territoire, elle est régulièrement sollicitée pour venir animer des événements (journée intergénérationnelle, marchés, fête de la musique, ...) et joue également un rôle de conseil et de ressource auprès des associations du territoire souhaitant organiser des concerts ou des spectacles.
- L'organisation de la Fête de la Musique : procédant en alternance sur les différentes communes du territoire, elle se construit en partenariat avec les élus, les comités des fêtes et les groupes locaux.
- Dihun en Fête : cette action est construite avec tous les permanents de l'association, et au niveau des auditions avec l'implication de l'équipe enseignante. Organisée en juin, elle permet une visibilité sur l'ensemble du territoire durant tout le mois de juin. C'est l'occasion pour les élèves d'engranger de l'expérience et de la confiance, ainsi que de rendre compte de leur progression.
- Les projets avec Très Tôt Théâtre en partenariat avec une école du territoire : tous les deux ans, Très Tôt Théâtre monte un projet départemental à destination des écoles. Dihun est ici un relais et a pour mission de trouver et d'accompagner une école du Haut-Pays Bigouden reliée à ce projet, à travers la rencontre d'artistes ou de personnalités liées au projet.
- L'animation de stages de découverte durant les vacances (voir plus haut)

Association Dihun
Maison des associations
BP 27

29720 Plonéour-Lanvern

Tél : 02 98 87 68 41, Mail : contact@dihun.fr, Site : www.dihun.fr



- Des passerelles avec la programmation culturelle (invitations des élèves à un spectacle, rencontre avec les artistes, master class, ...) ; le chargé de programmation fait également partie de l'équipe de Dihun et peut ainsi intégrer très tôt dans sa recherche de spectacles les possibles actions de médiation qui peuvent se faire autour de chaque proposition qu'il examine.
- L'intergénérationnel et le CCAS : chaque année, Dihun participe à la journée intergénérationnelle en partenariat avec le territoire et les CCAS, en proposant des animations diverses destinées à toutes les tranches d'âges (quiz sonore, chant, ...)
- Le public en situation de handicap : depuis plusieurs années, Dihun noue un partenariat avec l'association Amzer Vak, qui est en charge d'un public adultes, en accueillant au sein de ses cours d'instruments des résidents ou en leur proposant des ateliers spécifiques (chant, marionnettes, arts plastiques).

4) Axes de développement vers les publics cibles du territoire

Il sera nécessaire de compléter ce projet dans les années qui vont suivre en créant ou développant certaines pratiques :

- Attirer davantage de public ado en proposant des ateliers modernes centrés sur les nouvelles technologies
- Créer des passerelles entre la musique et la danse en travaillant en partenariat avec les associations locales (Hip Hop New School, Tamm Kreiz)
- Créer des passerelles avec d'autres disciplines artistiques (cirque, marionnettes, arts plastiques)
- Monter un ensemble pour élèves débutants (trois premières années), complétant ainsi leur formation
- Créer un parcours global pour les élèves plus avancés, en y intégrant la participation à un ensemble
- Intégrer certaines actions du dumiste dans les écoles lors de Dihun en fête, pour donner de la visibilité à l'école de musique
- Développer les interventions sur la petite enfance et les EHPAD
- Développer le projet conte en musique en y associant d'autres structures culturelles voisines, sur le Pays Bigouden Sud notamment
- Développer l'intergénérationnel à travers des actions de rencontres (auditions de jeunes élèves en EHPAD, chorale intergénérationnelle)

Association Dihun
Maison des associations
BP 27

29720 Plonéour-Lanvern

Tél : 02 98 87 68 41, Mail : contact@dihun.fr, Site : www.dihun.fr



Annexes

1) Carte du territoire



2) Modulation tarifaire

INFOS COMPLEMENTAIRES / OFFRES

Adhésion familiale 15€ obligatoire pour les activités à l'année

Réduction de 10% à partir du deuxième enfant inscrit par famille.

Réduction de 15% à partir du troisième enfant inscrit par famille.

Majoration de 10% sur toutes les activités pour les adhérents domiciliés hors de la communauté de commune du Haut Pays Bigouden, sauf Guilvinec et Treffiagat

Mode paiement accepté : chèque, carte bleue, chèque vacances, espèces, virement
Paiement à l'année obligatoire à l'inscription, règlement en 3 chèques possible, ou par virements mensuels

Réduction sur la majoration de 10% de la participation financière pour mineurs des communes de Loctudy, Plobannaec-Lesconil et Plomeur

Source : site de Dihun, page tarifs

Association Dihun
Maison des associations
BP 27
29720 Plouéour-Lanvern

Tél : 02 98 87 68 41, Mail : contact@dihun.fr, Site : www.dihun.fr



Modulation des tarifs en fonction du quotient familial pour les habitants du Haut-Pays Bigouden :

Réduction en quotient :

Inférieur ou égal à 350 € : 40%

Entre 351 € et 500 € : 30%

Entre 501 € et 750 € : 20%

Entre 751 € et 1000 € : 10 %

3) Tableau d'acquisition de compétences :

Elèves	Compétence 1	Compétence 2	Compétence 3	Compétence 4
Elève 1	Acquise / en cours d'acquisition	Acquise/ en cours d'acquisition	Acquise/ en cours d'acquisition	Acquise/ en cours d'acquisition
Elève 2	Acquise/ en cours d'acquisition	Acquise/ en cours d'acquisition	Acquise/ en cours d'acquisition	Acquise/ en cours d'acquisition
Elève 3	Acquise/ en cours d'acquisition	Acquise/ en cours d'acquisition	Acquise/ en cours d'acquisition	Acquise/ en cours d'acquisition
Elève 4	Acquise/ en cours d'acquisition	Acquise/ en cours d'acquisition	Acquise/ en cours d'acquisition	Acquise/ en cours d'acquisition

Association Dihun
Maison des associations
BP 27

29720 Plonéour-Lanvern

Tél : 02 98 87 68 41, Mail : contact@dihun.fr, Site : www.dihun.fr

